

GESTION APPLIQUÉE À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

SUR LE TERRAIN

L'attestation d'études collégiales en Gestion appliquée à la production industrielle outille des personnes afin qu'elles prennent en charge une unité cellulaire de production et qu'elles puissent intervenir autant en organisation qu'en gestion dans tous les domaines de l'industrie.

Le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) s'adresse autant aux entreprises misant sur la formation continue qu'aux travailleurs qui veulent améliorer leur profil d'employabilité en faisant reconnaître leurs compétences techniques et leurs compétences de gestionnaire. C'est une démarche complète et rigoureuse menant à l'obtention d'un diplôme reconnu.

PROFIL TYPE

- Sens de la productivité dans le travail
- Esprit logique et sens de l'observation
- Gestion des projets d'amélioration
- Encadrement des équipes de travail
- Collaboration à la résolution de problèmes techniques, organisationnels et humains
- Collaboration à la gestion des changements technologiques, des idées et de l'information
- Collaboration au développement des ressources humaines de production

BRANCHÉ SUR L'EMPLOI

- Toutes les entreprises manufacturières peu importe la taille et le secteur d'activité
- Les centres de distribution

EN POSTE

- Technicien de fabrication
- Directeur de fabrication
- Chef d'équipe
- Contremaître

GESTION APPLIQUÉE À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

LES AVANTAGES DE LA RAC

- Permet de faire reconnaître officiellement vos compétences et d'obtenir une attestation d'études collégiales reconnue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en optant pour un parcours différent.
- Offre la possibilité de procéder à votre inscription en tout temps.
- Propose une démarche flexible qui vous permet d'évoluer à votre rythme tout en demeurant en emploi.
- Assure un accompagnement offert par des professionnels expérimentés à l'écoute vos besoins.
- Permet de compléter une formation qui s'effectue principalement à distance.

AVIS AUX EMPLOYEURS

La RAC c'est aussi un processus de formation personnalisé pour les entreprises de la région :

- Rencontre d'information offerte en milieu de travail auprès de vos employés possédant une expérience significative dans le domaine;
- Bilan des acquis de vos employés au regard des compétences par le biais d'un processus de validation rigoureux;
- Formations adaptées à vos besoins et coaching dispensés par des experts;
- Mise en œuvre d'un plan d'action concret visant la reconnaissance de compétences selon des activités d'évaluations supervisées dans votre environnement de travail et à distance.

LES ACQUIS DE VOS EMPLOYÉS MÉRITENT D'ÊTRE RECONNUS!

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS SUR CETTE FORMATION ?

Contactez-nous ou visitez le cegepgranby.ca/rac

SERVICE DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

385, rue Principale, Granby QC
Téléphone : 450 372-6614, poste 3221
rac@cegepgranby.qc.ca



GESTION APPLIQUÉE À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) – E.JN.1E

RAC

CHEMINEMENT RECONNAISSANCE DES ACQUIS
ET DES COMPÉTENCES (RAC)

UTILISEZ VOS ACQUIS EN INDUSTRIE
pour élargir votre horizon professionnel



GESTION APPLIQUÉE À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

15 COMPÉTENCES

- Analyser la fonction de travail du technicien en production manufacturière
- Analyser des procédés de fabrication industrielle
- Appliquer des principes de base en psychologie industrielle
- Appliquer une technique d'organisation scientifique du travail
- Utiliser des techniques de communication et d'animation d'un groupe de travail
- Optimiser la production
- Encadrer une équipe performante
- Former le personnel
- Gérer un changement organisationnel et humain
- Planifier la production
- Résoudre des problèmes techniques, organisationnels et humains liés au domaine de la production
- Assurer la mise en œuvre d'un programme de santé et de sécurité au travail
- Superviser la performance d'un système de gestion
- Gérer un projet
- Contrôler la qualité d'une production

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans et posséder une expérience significative dans le domaine lié au programme d'études ciblé.
- Détenir un diplôme d'études secondaires (ou une équivalence officielle émise par le ministère ou une formation jugée suffisante par le cégep).

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE RAC

